

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2015

DELIBERATION N°2015-84

OBJET : Modalités d'attribution de la prime de participation à la recherche scientifique et de la prime informatique

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment leur article 16,

DECIDE

D'APPROUVER à l'unanimité les modalités d'attribution de la prime de participation à la recherche scientifique et de la prime informatique.

Fait à Tours, le 15 décembre 2015

Le Président,



Loïc VAILLANT